

L'IMPLICITE DANS LES CHRONIQUES HUMORISTIQUES : DU SOUS-ENTENDU À LA VARIATION SÉMANTIQUE

Khadidja BOUDRAHEM

khadidja.boudrahem@univ-bejaia.dz

Soufiane LANSEUR

soufiane.lanseur@univ-bejaia.dz

Laboratoire LESMS, Université de Béjaïa-Algérie

Abstract: *Humorous chronicles are full of implicit meanings. The implicit allow columnists to create a certain complicity with their readers and gives them the freedom to interpret the messages conveyed. The purpose of the chronicle is not to disseminate information, but to present it in a playful manner in order to attract readers and create a certain addiction to reading. In this contribution, we will study the occurrences of the word 'yogurt' in the column Point Zéro published by Chawki Amari from 2013 to 2021 in order to determine the functions of each type of implicit meaning and its contribution to exacerbating the ironic character of these chronicles.*

Originally, in language dictionaries, the word yoghurt is a monosemic word, it has only one literal meaning. But in speech, and as presented in Chawki Amari's columns, it has several meanings. These meanings can only be understood when one resorts to the implicit. Some are presuppositions, others are implied, and still others are rhetorical meanings. Presuppositions are virtually non-existent in these columns because they do not allow the author to retract and shirk his responsibility as a reporter of information, whereas the primary purpose of a humorous column is not to inform, but to create a certain pleasure in reading and, above all, an 'addiction' to reading. Innuendo leaves room for interpretation and guarantees the freedom to understand what the author does not say explicitly. Rhetorical meaning is used by columnists to heighten the literary genre of the column and to build loyalty among readers who decipher the hidden meanings of words.

Keywords: *implicit, irony, presupposition, implication, rhetorical meaning, chronicle.*

Introduction

Dans cette contribution, nous souhaiterons mettre en exergue la relation entre le sens implicite et la variation sémantique des mots. En effet, nous avons remarqué qu'un certain nombre de mots utilisés notamment par les chroniqueurs de la presse écrite algérienne subissent une variation de sens sous l'impulsion de l'implicite (Orecchioni, 1986). Nous avons pris pour exemple, quoiqu'il ne soit pas le seul, le mot *yaourt*. Ce mot apparaît 30 fois dans 27 chroniques intitulées *Point Zéro* de Chawki Amari et publiées entre 2013 et 2021. Dans cette chronique humoristique, l'implicite est utilisé pour servir les pointes d'ironie et d'humour cultivées par l'auteur. Nous nous demandons donc comment l'auteur se sert de l'implicite pour construire l'ironie qui finit par détourner le sens du mot *yaourt*. Nous supposons que pour créer une certaine complicité entre l'auteur et son lecteur, l'auteur fait appel à toutes sortes d'implicites pour parler des situations délicates et contourner l'indicible, sans être obligé de les désigner littéralement. Les chroniqueurs et les journalistes développent cette compétence qui consiste à créer un décalage entre le dit et le reçu, sans pour autant tomber dans l'illisible ou l'incompréhensible. C'est ce décalage qu'on désigne par l'implicite¹ (Ducrot, 1991). Mais pour que cet implicite fonctionne, il faut que les deux acteurs de la communication, l'émetteur et le récepteur du message, tombent sur un minimum de consensus. En effet, comme le sens implicite est relié à un sens explicite ou posé d'un énoncé, plutôt qu'à la signification linguistique des mots, les récepteurs du message doivent connaître le contexte dont parle l'énoncé pour pouvoir l'interpréter. Selon Raccah (2005), le sens implicite est le résultat d'une manipulation du message par l'émetteur afin que le récepteur construise le sens désiré. Cela est étroitement lié à son concept de « point de vue » dans sa théorie sémantique. À ce propos, Zsófia Várkonyi

« Si le *sens* d'un énoncé est ce que l'on en comprend (postulons cela pour poser un point de départ), il est facilement concevable que i) l'on n'accède pas par des méthodes scientifiques à tous ses constituants (le sens est le résultat d'une construction individuelle qu'est l'interprétation, et en tant que telle privé), ii) tous ses constituants ne sont pas de nature linguistique. Un point de vue de linguiste signifie que l'on s'intéresse primordialement (voire exclusivement) à ce qui est la contribution linguistique au sens. Cette contribution linguistique peut être vue comme un jeu d'*instructions* et constitue la *signification*. » (Várkonyi, 2012 : 71).

Cette contribution sera organisée autour de quatre axes : un premier axe où nous expliquerons les partis pris théoriques autour de l'implicite et de sa typologie, un deuxième axe méthodologique où nous décrirons le corpus utilisé, un troisième qui consistera en l'analyse des données et un dernier qui concernera le classement des usages selon les types d'implicite.

1. Considérations théoriques

« On appelle *sens implicite* tout sens qui n'est pas directement associé aux signifiants d'un message, mais qui est conjecturé, calculé à partir des signifiés normalement associés aux signifiants de ce message. » (Klinkeberg, 2000 : 323) L'implicite est un sens construit à partir des signifiés des mots d'un énoncé. Ce qui implique que le sens littéral qui est calculé à partir

¹ « Le problème général de l'implicite [...] est de savoir comment on peut dire quelque chose sans accepter pour autant la responsabilité de l'avoir dite, ce qui revient à bénéficier à la fois de l'efficacité de la parole et de l'innocence du silence. » (Ducrot, 1991).

des significations des mots et considéré comme sens premier auquel tous les usagers de la langue peuvent y accéder à condition qu'ils aient un minimum de connaissance de la langue en question. Le sens implicite est lié à une volonté soit de l'émetteur qui exprime un sens particulier, lié à un contexte, soit du récepteur qui interprète le message. Dans les deux cas, il est lié à la volonté d'exprimer ou de comprendre un message dans un sens inhabituel. Par-là, « les sens implicites ne sont pas autonomes : ce sont des liens pragmatiques établis entre plusieurs significations dont l'une au moins est dite explicite ou posée, là où les autres significations sont implicites. » (Klinkeberg, 2000 : 323). Cette autonomie n'est pas envisageable parce que le sens implicite ne concerne pas les mots pris isolément, du moins lors de la prise de parole. D'ailleurs, le contexte pragmatique joue un rôle essentiel dans la construction du sens implicite. Il n'est pas autonome également, car il est en relation avec le sens explicite ou posé de l'énoncé interprété.

Selon Klinkeberg, le sens implicite se décline en trois types essentiels : le présupposé, le sous-entendu et le sens rhétorique. Le présupposé est un sens implicite nécessairement compris dans un énoncé. L'exemple de « Il a été destitué de son poste de Premier ministre » suppose qu'il a déjà été Premier ministre, le sous-entendu est également un sens implicite, mais qu'on doit comprendre uniquement à partir du contexte ou de la situation, le sens linguistique n'entrant pas en jeu. Dans l'exemple « Il fait beau », on sous-entend que le temps est favorable à une sortie ou une promenade. Le sens rhétorique qui est un produit des figures de style s'oppose à la fois au présupposé et au sous-entendu. Klinkeberg (1999 : 56) donne l'exemple de « j'ai épousé un ange » où *ange* ne peut en aucun cas représenter « être surnaturel jouant le rôle de messager céleste », parce qu'il y a une incompatibilité logique entre le sens du verbe *épouser* et le sens *d'ange*. *Épouser* suppose que l'objet est un être humain. *Angé* a pour caractéristique principale « bonté et grandeur », donc il est utilisé pour qualifier des hommes ou des femmes ayant cette qualité.

Nous reprenons le tableau conçu par Klinkeberg à propos de la typologie des sens implicites.

	Présupposé	Sous-entendu	Sens rhétorique
Liberté par rapport au contexte	Oui	Non	Non
Résistance à la négation et à l'interrogation	Oui	Non	Oui
Possibilité de rétractation	Non	Oui	Non
Respect du posé	Oui	Oui / Non	Non

Tableau 1 : typologie des sens implicites (Klinkeberg, 2000 : 332)

Pour distinguer les trois types de l'implicite, Klinkberg recourt à quatre critères. Le premier concerne la liberté par rapport au contexte pragmatique, c'est-à-dire que l'implicite est interprétable sans avoir recours au contexte référentiel. L'énoncé lui-même suffit pour l'interprétation. Sur ce point le présupposé se distingue du sous-entendu et du sens rhétorique dans la mesure où le présupposé se passe du contexte pragmatique et peut être décelable simplement à partir du contexte linguistique, alors que les deux autres ne peuvent pas être interprétés en dehors du contexte réel. Si nous reprenons l'exemple de « il a été destitué de son poste de Premier ministre », le présupposé « il était Premier ministre » se

comprend à partir de l'énoncé, même si la personne dont il est question n'est pas déterminée à l'avance.

Le deuxième critère est la résistance à la négation et à l'interrogation. Il s'agit d'un test qui suppose une transformation de l'énoncé en une phrase interrogative ou négative pour voir si le sens implicite disparaît ou pas. Sur ce point, le sous-entendu s'oppose aux deux autres dans la mesure où celui-ci ne résiste pas à la négation et à l'interrogation, alors que les deux autres restent interprétables malgré la transformation. Le sous-entendu cesse d'être implicite dès que la transformation syntaxique est réalisée. L'exemple « il fait beau » dans le sens d'invitation à se promener, cessera quand on transforme l'énoncé en une phrase interrogative. « Est-ce qu'il fait beau ? » est une question qui ne sous-entend pas une invitation à la promenade. Le troisième critère concerne la possibilité de rétractation de l'émetteur du message, c'est-à-dire la négation des propos dits par le locuteur. Cela est possible uniquement dans le cas du sous-entendu parce que le contenu du message est assumé uniquement par l'interlocuteur, le locuteur n'assume pas ses propos, donc il peut se rétracter à n'importe quel moment. « Il fait beau, n'est-ce pas ? » peut être interprétée par l'interlocuteur comme une promenade, alors que l'émetteur n'avait pas l'intention de proposer une sortie à son interlocuteur. Donc, il peut se rétracter et dire qu'il s'agit d'une simple interrogation. Ce qui n'est pas possible dans le cas du présupposé, c'est-à-dire que le locuteur ne peut pas nier le fait qu'un tel était Premier ministre puisqu'il était destitué de son poste de 1^{er} ministre. Le quatrième critère de distinction est la relation avec le sens explicite. Le présupposé n'entre pas en contradiction avec le sens posé, autrement dit il est compatible avec lui. Le sous-entendu reste indifférent vis-à-vis du sens posé, il peut entrer en contradiction avec lui ou le laisser intact. Sur ce point, le sens rhétorique s'oppose au présupposé et au sous-entendu. Si nous reprenons l'exemple de Klinkberg « J'ai épousé un ange », en effet, la personne épousée ne peut à la fois être un humain et un ange. Donc, il y a contradiction entre le sens posé, explicite, et le sens implicite.

2. Approche méthodologique et corpus

La présente étude porte sur le mot *Yaourt* dans les différents numéros de la chronique *Point Zéro* de Chawki Ammari publiée entre 2013 et 2021. Pour relever les chroniques, nous utilisons le site internet du quotidien « El Watan ». Les chroniques ont été relevées et analysées par le logiciel *TermoStat Web 3.0*² qui a permis de regrouper les occurrences du mot *Yaourt*, d'en donner le nombre et de relever les contextes d'apparition de ce mot dans l'ensemble des chroniques. Notre corpus est constitué de 27 chroniques publiées entre juin 2013 et décembre 2021. Même si toutes les chroniques renferment de l'implicite, le choix est porté sur les chroniques renfermant le mot *yaourt*. Il existe donc 30 occurrences du mot *yaourt* dans les chroniques prises en considération. Nous donnons ci-dessous les titres de ces chroniques qui peuvent être consultées sur le site du quotidien francophone El Watan³.

1. Combien y a-t-il de Mohamed en Algérie ?	2. L'acte fondateur du GPRH
3. (T)ahkou(t)	4. Frapper la tête (3)

² <https://termostat.ling.umontreal.ca/>

³ <https://elwatan-dz.com/>

5. À combien de mètres au-dessous de la foule se situe l'État profond ?	6. Le glaçon qui fond ne fait pas de bruit
7. Il n'est pas obligatoire d'obliger	8. Un million et demi de (vieux) martyrs
9. Du pain et des jeux, mais pas de chocolat Paris-Alger-Dakar	10. Demain c'est mieux
11. La théorie du yaourt	12. La promesse du paléolithique
13. L'année en moins	14. De quoi peut-on se passer ?
15. Le retour du soldat moldave	16. Et un jour, elle s'est réveillée pauvre
17. J moins 1	18. De l'AADL à l'ADN
19. Consommez algérienne	20. 1600
21. Sous le signe du pléonasme	22. La faille
23. La dignité du vaincu	24. Comment fabriquer une vache
25. Une semaine en Algérie	26. Le règne des végétaux
27. Les 5 éléments	

3. Analyse du corpus

Dans ce qui suit, nous analyserons les occurrences du mot yaourt pour déterminer le sens contextuel qui lui était donné dans les différents contextes.

3.1. Usage contextuel du mot *Yaourt*

Nous décelons quatre usages différents du mot.

Usage 1 : Le mot *yaourt* est utilisé au sens propre « Préparation de lait, de vache ou de brebis, caillé, non égoutté et fermenté. » *Petit Robert 2014*

Contextes : 5 fois

Usage 2 : Le mot *yaourt* est utilisé en relation avec le nom propre Ouyahia.

Contextes : 13 fois

Usage 3 : Le mot *yaourt* est utilisé en relation avec l'expression « Premier ministre »

Contextes : 4 fois

Usage 4 : Le mot *yaourt* est utilisé seul pour évoquer Ouyahia, le 1^{er} ministre.

Contexte : 9 fois

3.2. La construction du sens implicite du mot *yaourt*

Sens propre

« Préparation de lait, de vache ou de brebis, caillé, non égoutté et fermenté. »

Les dictionnaires du français à l'image du Larousse en ligne et du Grand Robert de la langue française (2005) enregistrent un seul sens du mot *Yaourt*. Il est considéré comme monosémique. Le Petit Robert de la langue française dans son édition de 2014 en rajoute un autre sens « Langue, paroles de fantaisie dont les sonorités évoquent l'anglais. » Ce deuxième sens n'apparaît pas dans notre corpus. Seul le produit laitier est évoqué.

Sens posé

« Les Algériens ne sont pas obligés de manger du yaourt. »

L'association du mot *yaourt* avec le personnage d'Ouyahia revient au fait que cet ancien premier ministre et ex-chef de parti politique a annoncé en temps de crise que le

peuple algérien n'avait pas besoin de manger des yaourts. Selon l'interprétation donnée à cet énoncé, le yaourt est un produit de luxe de la catégorie du caviar, alors qu'il s'agit d'un produit laitier ordinaire que les gens aux ressources limitées prennent à la place des fruits qui se vendent parfois à des prix exorbitants, au-dessus des moyens de la classe moyenne. Cette assertion détournée certes peut avoir un sens tout à fait ordinaire dans le contexte où l'Algérie n'est pas un producteur de lait, que les besoins en lait en poudre sont importés avec des devises, que les quantités importées couvrent à peine les besoins des consommateurs en lait subventionné, le choix est vite fait de réserver la poudre importée à la production du lait de sachet, qui est un produit de large consommation et de première nécessité, au lieu d'en produire des yaourts, qui est un produit dont le peuple peut se passer facilement.

Mais en l'absence de fruits frais, qui sont, eux aussi, importés à coup de devises, le yaourt est devenu un produit de première nécessité, parce qu'il remplace le dessert, donc il n'est plus considéré comme produit laitier.

Deux visions :

Les gouvernants : il y a le choix entre un produit de large consommation (lait) et un produit dont on peut se passer (yaourt).

Consommer des yaourts en temps de crise est un luxe, lorsqu'on sait qu'on ne peut même pas se procurer des produits de première nécessité.

Les gouvernés : il y a le choix entre le dessert hors de prix (fruit frais) et un produit de substitution, moins cher (yaourt).

Se passer des yaourts (considéré comme dessert) au moment où les fruits de saison sont inaccessibles aux petites bourses est une privation de plus.

Le décalage entre le dit et le reçu vient de deux visions différentes de la gestion.

Sens implicites

À partir des contextes analysés, une multitude de sens implicites sont à déceler. Nous le retrouvons notamment dans les sens suivants : produit de luxe, produit de valeur, produit interdit, produit nocif (mauvais pour la santé), produit utilisé pour narguer les politiques, produit subsidiaire, accessoire, dont on peut se passer. Tous ces usages sont déclenchés du sens posé et non du sens propre.

4. Analyse contextuelle du mot *yaourt*

4.1. Le mot *yaourt* est utilisé dans son sens propre

(1) *Mais juste avant elle a acheté 2000 litres d'essence, qu'elle a stockés dans son garage, bien qu'elle ne conduise pas, 200 kilos de semoule, 150 kilos de pommes de terre, 12 kilos de fromage, 423 yaourts, 54 tablettes de chocolat.*

(2) *Politiquement, c'est un problème qui va se poser, tout comme pour le label « origine Algérie garantie », faut-il inclure les dirigeants dont une partie est née en dehors du pays, l'équipe nationale de football importée ou se contenter des yaourts ?*

(3) *Un pack d'Ifrî, des yaourts « Soummam » et du fromage « Le Berbère ».*

(4) *Et ce n'est pas fini, Hamid Grine, s'il reste toujours ministre après son premier long métrage, aurait d'autres projets en cours, mettre la photo de Bouteflika sur les pots de yaourt afin que les enfants sachent d'où vient le calcium et obliger tous les enfants nés en 2015 à s'appeler Abdelaziz et porter des moustaches blanches.*

(5) *Nedjma a marché jusqu'au marché, ce qui lui a semblé logique, et a acheté des yaourts à base de lait.*

Dans les contextes (1) et (5), *yaourt* prend le sens de produit laitier qu'on achète et qu'on stocke, dans le contexte (2), il s'agit d'un produit national qu'on veut labelliser, à défaut de produire autre chose localement. Dans le contexte (3), c'est une marque déposée et dans le contexte (4), objet de publicité. Ce dernier contexte introduit un sens implicite qui évoque en quelque sorte le 1er ministre célèbre pour sa sentence « les Algériens ne sont pas obligés de manger des yaourts », puisqu'on est dans un contexte politique.

4.2. Le mot *yaourt* est utilisé en relation avec le nom propre Ouyahia

(1) *Ce Ahmed Ouyabia, sans rapport avec l'ex-Premier ministre, risée de ses amis qui le frappent avec des yaourts.*

(2) *Bouguerra Soltani chassé et arrosé de bière par des manifestants algériens à Paris, l'avocat d'Ahmed Ouyahia aspergé de **yaourt** à Alger.*

Dans les contextes (1) et (2), la référence aux yaourts est faite pour évoquer la scène où des citoyens aspergent Ouyahia avec ce produit pendant ces sorties publiques (meeting, sorties dans les villes d'Algérie). Les citoyens viennent avec des pots de yaourt pour snober ce personnage.

(3) *Tabkout a déjà promis des voitures à tous les prisonniers, Haddad de reconstruire le pénitencier à ses frais, Sellal des réformes de salaires, Ouyahia des **yaourts** à tout le monde et Benyounès des licences d'importation de billets de banque.*

(4) *Quant aux symboles utilisés ? de la bière et du **yaourt** ? ce sont deux liquides particuliers : le premier est une sorcière maléfique traquée par les islamistes, dont Bouguerra fait partie ; le second un produit de luxe, selon Ouyahia, qui vit luxueusement à Club des Pins grâce à l'impression d'argent liquide.*

(5) *Mais que faisait Bouguerra à Paris ? Pourquoi Ouyahia n'est-il pas allé à sa convocation au tribunal d'Alger ? Ces deux questions ont pour champ commun cette longue impunité qui leur avait évité la justice, et cet autre point commun où en prison, il n'y a ni bière ni **yaourt**.*

(6) *Le troisième groupe part lundi de l'Ouest, Béchar, où Ouyahia est parvenu à rallier quelques soldats de la 3e Région militaire en leur promettant des **yaourts**.*

(7) *Croire en Dieu, la patience, la réincarnation ou les mondes parallèles, la vie après la mort ou avant, le paradis sans Ouyahia ou avec lui, mais dans un rôle neutre sans arrogance, il ne vous dira pas qu'il faut arrêter de manger des **yaourts**.*

(8) *Elle a éliminé les vacances, les sorties, la viande, les voyages, a abandonné définitivement le poisson, n'a plus acheté de vêtements, a coupé l'internet, le téléphone fixe, interdit les produits d'importation, les **yaourts** d'Ouyahia et les chocolats de Suisse.*

Dans ces contextes, *yaourt* est utilisé dans un sens implicite, parce que bien que l'auteur de la phrase célèbre soit nommé dans les différents contextes, le sens du mot *yaourt* n'est pas explicite. Celui qui ne connaît pas l'histoire d'Ouyahia avec les yaourts, comprendra difficilement l'usage de ce mot dans les différents contextes. Ainsi, dans les contextes (3), (4), (5) (6) et (8), le mot *yaourt* est pris dans le sens rhétorique de « produit de luxe » ou carrément d'« argent ». Il est introduit pour construire une ironie autour du personnage. Comme si toute sa vie, il n'a que cela à faire : corrompre des militaires avec du yaourt (6), symbole de vie luxueuse, récompense, et son absence est prise comme une

sanction (produit de luxe) dans les contextes 3, 4 et 5. Même au paradis, il est imaginé par le chroniqueur en train d'interdire les yaourts aux occupants (contexte 7).

(9) *Ces derniers temps, on parle beaucoup d'un changement de gouvernement et de la nomination d'Ouyahia à la tête d'une usine de montage de yaourts sans sucre.*

Dans le contexte (9), il est mis en relation avec le changement de gouvernement où Ouyahia était pressenti pour le diriger, mais pour évoquer la relation de ce dernier avec les usines de montage de voitures. Pour renforcer l'ironie autour de lui, il l'imagine à la tête d'une usine de yaourt nature. Ce sens implicite ne serait pas possible sans la mise en relation de ce personnage avec les usines de montage de voitures et de sa phrase célèbre autour du yaourt.

(10) *Il s'appelle Mahieddine Tahkout, surnommé Mabi, et va rapidement sortir la tête du cageot pour devenir un proche d'Ouyahia, surnommé Hmimed, alors chef de gouvernement qui aime les légumes, mais pas les yaourts.*

(11) *À quoi Haddad et son tour du monde, Bouchouareb et ses envolées nationalistes, Ouyahia et sa théorie du yaourt ou tous ces conseillers du président si bien payés ont-ils servi ?*

Les contextes (10) et (11) viennent renforcer cette inférence, son implication, Tahakout, ami de Ouyahia, marchand grossiste de légumes, qui devient par ses relations, possesseur d'une usine de montage de voiture. Pour installer ce lien, le chroniqueur parle d'un Ouyahia qui aime les légumes (symbolise Tahakout), mais pas les yaourts (symbole du peuple qu'il méprise). La mise en relation des personnages évoque les tractations qui se faisaient au sommet de l'État pour permettre aux oligarques d'accéder aux moyens financiers et aux entreprises économiques grâce à leurs amis politiques. La théorie du yaourt évoquée dans le contexte (11) fait référence à un plan d'économie de la poudre de lait en interdisant la fabrication du yaourt.

(12) *Ce sont les ingrédients de la situation actuelle : un gouvernement en situation irrégulière, un Président disparu, recherché dans l'intérêt des familles et même pas un Ouyahia pour venir nous confirmer que le yaourt ce n'est pas bon pour la santé.*

Dans le contexte (12), il est présenté comme un produit nocif par le même personnage, sinon pourquoi l'interdire ?

(13) *Mais on comprend ce mépris du yaourt, tiré du lait, de la vache et du règne animal pour Ouyahia, qui sait que seul le végétal compte.*

Dans le contexte (13), l'expression *mépris du yaourt* qui n'est possible que si on lit la suite de la chronique qui parle surtout du pétrole qui viendrait d'anciens dépôts végétaux (règne végétal) au fond de la terre, il y a des millions d'années, ce pétrole seule ressource du pays, qu'on vend pour ramasser de l'argent et s'enrichir, le lait qui sert à faire du yaourt étant produit de la vache (règne animal) n'est pas aimé par Ouyahia.

4.3. Le mot *yaourt* est utilisé en relation avec l'expression « Premier ministre »

(1) *20 000 DA, c'est moins qu'un loyer mensuel dans une banlieue de petite ville, c'est 10 kg de viande ou 4 pneus Tabkout, ou encore 1000 yaourts, pour parler comme un Premier ministre.*

Le mot *yaourt* est utilisé en référence à Ouyahia, Premier ministre, dans le contexte (1). En effet, combien de yaourts peut-on acheter avec une pension de 20000 DA ?

(2) *L'actuel Premier ministre promettait aussi d'importantes réformes, dont la suppression des yaourts dans les cantines de Sonatrach.*

Dans le deuxième, la rationalisation des dépenses de Sonatrach passe par la suppression des yaourts dans les cantines de celle-ci par le 1er ministre. Dans ce contexte, yaourt n'est utilisé que pour évoquer Ouyahia et pour ironiser autour des réformes promises par celui-ci. Ouyahia est connu pour ses plans d'austérité, à chaque fois qu'il est nommé 1^{er} ministre. Donc, cette fois-ci, le chroniqueur construit une dérision en parlant de faire des économies en supprimant les yaourts dans les cantines de la plus riche entreprise nationale.

(3) *Si elle n'a pas besoin de yaourts, l'Algérie n'a pas non plus besoin de Premier ministre pour fonctionner.*

Dans le 3e contexte, on compare l'indispensabilité des yaourts pour le peuple à celle de 1er ministre pour le fonctionnement du pays. C'est un indice clair qui relie Ouyahia à sa fameuse phrase « le peuple n'est pas obligé de manger des yaourts ». Donc le chroniqueur sous-entend que si le peuple n'a pas besoin de yaourt, le pays n'a pas non plus besoin de 1^{er} ministre, un clin d'œil à l'absence du président.

(4) *Il est rentré pour la rentrée, parti en vacances au moment de la guerre après avoir été nommé au moment de la crise, limogé au moment de son retour pour être remplacé par un crocodile élevé à la Présidence qui n'aime pas les yaourts.*

Dans le 4e contexte, on qualifie le Premier ministre de crocodile qui n'aime pas les yaourts pour symboliser Ouyahia. Le contexte (4) est de loin le plus suggestif concernant le sens implicite. Il s'agit d'un sens rhétorique qui associe « crocodile élevé à la Présidence » avec le mot *yaourt*. Bien que le syntagme 1^{er} ministre ne soit pas évoqué, le chroniqueur a su suggérer aux lecteurs qu'il s'agit bien d'Ouyahia qui vient d'être nommé grâce à l'utilisation du syntagme verbal « n'aime pas le yaourt ».

4.4. Le mot *yaourt* est utilisé seul pour évoquer Ouyahia, le 1er ministre.

(1) *Au Nord, là où l'on frappe les fonctionnaires du régime à coups de yaourts...*

Le sens d'objet avec lequel on nargue les dirigeants (Ouyahia, entre autres) est évoqué dans le contexte (1). Le chroniqueur évoque par-là des scènes où des dizaines de citoyens viennent avec des pots de yaourt à la main pour assister aux sorties d'Ouyahia et le narguer. C'est un signe que le peuple n'est pas satisfait des politiques d'austérité du 1^{er} ministre. D'ailleurs, le jour où il a été incarcéré, des citoyens se sont manifestés avec des pots de yaourt pour montrer leur joie de le voir en prison.

(2) *C'est une aptitude psychologique, pourquoi faire aujourd'hui ce qu'on peut faire demain ? Parce que demain, pour ceux qui vivent dans le passé, c'est loin, et d'ici là, la recherche internationale va avancer et expliquer un jour que le développement, la démocratie, les **yaourts** et la justice sont mauvais pour la santé.*

(3) *Dans leur tendance à prendre les Algérien(ne)s pour des imbéciles, ils vont tenter de gagner du temps, organiser le Carnaval de Rio à Oued Rhio et réfléchir à quelles concessions faire en sachant que les Algérien(ne)s ne sont pas sortis pour l'Ansej, le pain ou le yaourt.*

(4) *Pas de **yaourts** évidemment, mais pas d'internet non plus, loisirs, voyages, lecture et chocolat, cinéma, matériaux de construction, de fruits ou même de frites, l'Algérien (ne) pouvant vivre de pain et d'amour ou de foot et de prières.*

Présenté comme produit de luxe, hors de prix, difficilement accessible, il est tantôt mis en relation avec les loisirs, les voyages, les fruits, etc. (4), tantôt comme nocif et comparé à la démocratie, à la justice, au développement (2), tantôt comme quelque chose qui peut être réclamé par les citoyens, mais cette fois-ci, le peuple n'est pas sorti dans la rue pour l'Ansej, le pain et le yaourt (3). Il s'agit de sens rhétorique, cité dans des séries de mots avec lesquels il n'a aucune relation sémantique ni lexicale. Il est évident que le yaourt soit évoqué avec des produits laitiers ou alimentaires, mais de là à le mettre avec voyage, loisir ou avec la justice et la démocratie, ce n'est pas concevable. Le génie de la langue ne le permet pas à moins que l'on fasse une distorsion pour passer dans la rhétorique en le comparant à des concepts abstraits difficilement atteignables dans le tiers monde.

(5) *On n'est pas obligés de manger des **yaourts** quand on est adulte.*

(6) *Quoi ? D'abord qu'un peuple doit aussi s'amuser et prendre du plaisir, si on ne veut pas qu'il tombe dans la criminalité, drogue, exil clandestin ou suicide collectif, et ensuite qu'un peuple heureux peut se passer de **yaourts**.*

Dans les contextes (5) et (6), il est présenté comme un produit auxiliaire, subsidiaire dont on peut se passer. La crise économique et l'absence de ressources financières obligent les consommateurs à l'éviter parce qu'il n'est pas indispensable. Ils doivent se contenter des produits de première nécessité jusqu'à nouvel ordre. Ce sens implicite est un sous-entendu.

(7) *Faut-il s'en mêler ? À première vue, non, les problèmes internes à l'Algérie sont suffisamment nombreux et comme pourrait dire Sellal, restez fakakir, mangez du sucre et des **yaourts** avant de vous attaquer à ce genre de chose.*

Dans le contexte (7), le peuple est considéré comme mineur et ne devant pas se mêler des affaires externes, il doit s'occuper de manger des yaourts et du sucre. Il est suggéré que d'avoir déjà du sucre et du yaourt est une chance qu'on risque de ne pas avoir au prochain changement de gouvernement. Il s'agit d'un présupposé.

(8) *En gros, il y a beaucoup plus de buveurs de lait et de mangeurs de **yaourt** que de vaches et de mamelles nourricières, et de ce point de vue, il semble plus judicieux d'importer des vaches plutôt que du lait.*

Le yaourt est considéré comme un produit budgétivore parce qu'il nécessite beaucoup d'argent pour importer sa matière première, le chroniqueur propose d'importer directement des vaches. Le sens de produit budgétivore est sous-entendu.

5. Classement des usages selon les types des sens implicites

Dans le tableau suivant, nous présenterons le nombre de contextes pour chaque type de sens.

Sens explicite	Sens implicite		
	Présupposé	Sous-entendu	Sens rhétorique
7	1	10	11

Tableau 2 : statistiques des types de l'implicite

Nous avons relevé sept emplois du mot yaourt dans un sens explicite, c'est-à-dire dans le sens propre du mot qu'on retrouve dans les dictionnaires de langue. Le sens implicite concerne donc 22 contextes. Ses 22 contextes se répartissent en un seul présupposé, 10 sous-entendus et 11 sens rhétoriques. Cette utilisation peut être justifiée par le fait que le présupposé d'existence ne sert pas à construire des emplois ironiques, étant donné que la responsabilité ne peut être niée dans le cas des présupposés. L'implicite est utilisé pour créer une complicité entre les chroniqueurs et les lecteurs en se soustrayant à toute responsabilité quant aux informations données dans le texte. Le grand nombre des sous-entendus permet au chroniqueur de suggérer aux lecteurs un sens à donner aux énoncés sans pour autant leur imposer une réflexion toute faite. Donc, ils laissent aux lecteurs la liberté de réfléchir et de construire le sens qui leur convient. L'auteur de Point Zéro a des lecteurs variés et de différents niveaux, social et intellectuel, donc canaliser le message ne permettra pas à ces derniers de profiter de la richesse interprétative et des multiples lectures que peut avoir cette chronique. Étant donné que la chronique est faiblement informative et que sa lecture se fait pour le plaisir, le sous-entendu reste le meilleur moyen pour attiser ce plaisir. Le chroniqueur utilise le mot *yaourt* dans 11 sens rhétoriques. Le sens rhétorique est le plus adéquat pour le genre chronique qui est à mi-chemin entre le texte littéraire et le texte journalistique. Sablayrolles (2000 : 254) écrit : « les chroniques constituent un genre mixte, à moitié littéraire, à moitié journalistique. Elles ont des règles de fonctionnement précises, fondées sur la brièveté, l'ironie et le trait d'esprit final. La forme doit être particulièrement soignée. » Le sens rhétorique en tant que figure de style, trope, permet à l'auteur des chroniques de privilégier le côté littéraire de celles-ci.

Conclusion

Originellement, dans les dictionnaires de langue, le mot *yaourt* est un mot monosémique, il n'a qu'un sens propre. Mais dans le discours et tel qu'il est présenté dans les chroniques de Chawki Amari, il présente plusieurs sens. Ces sens ne sont compris que quand on a recours à l'implicite. Certains sont des présupposés, d'autres sont sous-entendus, d'autres encore sont des sens rhétoriques. Les présupposés sont quasi inexistant dans ces chroniques parce qu'ils ne permettent pas à l'auteur de se rétracter et de se soustraire à sa responsabilité de rapporteur d'information, alors que le but premier d'une chronique humoristique n'est pas d'informer, mais de créer un certain plaisir de lecture et surtout une « addiction » de lecture. Les sous-entendus permettent de laisser le champ libre

à l'interprétation et de garantir la liberté de comprendre ce que l'auteur ne dit pas explicitement. Le sens rhétorique est utilisé par les chroniqueurs pour exacerber le genre littéraire de la chronique.

BIBLIOGRAPHIE

- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, (1986), *L'implicite*, Paris, Armand Colin.
- KLINKBERG, Jean-Marie, (2000), *Précis de sémiotique*, Paris, Seuil.
- KLINKENBERG, Jean-Marie, (1999), « L'originalité du sens rhétorique. Le trope comme sens implicite », dans *Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques*, tome 10, n°1-6, 1999. pp. 55-76 ; disponible en ligne : <https://doi.org/10.3406/barb.1999.23266>
https://www.persee.fr/doc/barb_0001-4133_1999_num_10_1_23266.
- DUCROT, Oswald, (1991), *Dire et ne pas dire, principes d'une sémantique linguistique*, Paris, Hermann.
- RACCAH, Pierre-Yves, (dir) (2005), *Signes, langue, et cognition*, Paris, L'Harmattan.
- SABLAYROLLES, Jean-François, (2000), *La néologie en français contemporain Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Paris, Honoré Champion éditeur.
- VARKONYI, Zsófia, (2012), « Implicite linguistique et construction du sens : une analyse des structures « *if X, (then) Y, but if Z (then) T* » et « *Y, but if Z, (then) T* »», dans *Linx*, 66-67, disponible en ligne : <http://journals.openedition.org/linx/1450> ; DOI : 10.4000/linx.1450, consulté le 02 mai 2019.
- Corpus :*
- AMARI, Chawki, « Chroniques *Point Zéro* », dans *Journal El Watan*, disponible en ligne : <https://elwatan-dz.com/>.